

Principaux chiffres du mois d'août 1995

Météorologie

Comme le mois de juillet, août a connu une température moyenne de l'air assez élevée : 19,6°C, la normale se situant à 17,6°C. L'insolation, par contre, a été un peu plus faible que la normale (212 heures, contre les 226 de la normale), alors que les précipitations ont été nettement déficitaires, avec 63 mm d'eau tombée (normale : 98 mm).

Population résidante

En août, la population résidante du canton a augmenté de 323 personnes et se chiffre à 397 918 à la fin du mois (dont 341 saisonniers). Cette hausse résulte d'un excédent des naissances (367) sur les décès (260) de 107 personnes, et d'un solde migratoire positif de 216 personnes (arrivées dans le canton : 1 677, dont 8 saisonniers; départs : 1 461, dont 2 saisonniers).

En une année, la population résidante du canton (sans les saisonniers) s'est accrue de 4 029 personnes (+ 1,0 %), progression démographique davantage due aux résidents étrangers (+ 2 631) qu'à la population d'origine suisse (+ 1 398).

Marché du travail

A fin août, le nombre de *chômeurs* inscrits à l'Office cantonal de l'emploi s'élève à 13 128. En un mois, leur nombre diminue de 9. Le taux de chômage, calculé en pour cent de la population active de 1990, est égal à 6,4 % à fin août (sans changement par rapport à juin et juillet). La moyenne suisse se situe à 4,0 %; les cantons les plus touchés sont Vaud (6,8 %) et Genève.

Quant aux *places vacantes* annoncées à l'Office cantonal de l'emploi, elles s'élèvent à 817 en août contre 859 en juillet (- 42).

Travailleurs étrangers

Le nombre de travailleurs étrangers (sans les fonctionnaires internationaux) s'élève, à fin août, à 99 082, dont 70 595 travailleurs sous permis B (annuels) et C (établis), 28 140 frontaliers et 347 saisonniers (résultats communiqués par l'Office fédéral des étrangers). Par rapport à août 1994, l'effectif total augmente de 432 unités (+ 0,4 %); les travailleurs résidents (titulaires de permis B et C) sont en hausse (+ 1 056), les frontaliers (- 203) et les saisonniers (- 421) en baisse.

29 septembre 1995

Construction de logements

Le mouvement des constructions neuves en **août** 1995 : 202 logements terminés, dont 14 villas ou bâtiments à un seul logement; 104 autorisés, dont 12 villas, et 413 qui ont fait l'objet d'une requête en autorisation de construire, dont 138 villas.

Annuellement, soit de fin août 1994 à fin août 1995, les tendances restent les mêmes : depuis plusieurs mois, les logements construits sont passés au-dessous des 1 500 unités (1 494 à fin août 1995; par comparaison : 2 042 à fin août 1994). Le déficit des constructions neuves pèse sur le gain annuel effectif de logements qui, en tenant compte des gains et des pertes liés aux démolitions et transformations, ne s'élève qu'à 1 388 unités. Les projets qui pourraient démarrer incessamment diminuent encore : 1 464 autorisations délivrées, contre 2 656 une année plus tôt. En revanche, les requêtes déposées continuent leur spectaculaire remontée : 2 828 ont été déposées de fin août 1994 à fin août 1995, un millier de plus qu'à fin août 1994 (1 724).

Transports

L'effectif des *véhicules immatriculés* dans le canton atteignait 245 240 à fin **août** 1995 (– 1 513 en un an). Le nombre de voitures de tourisme diminue de 2 299 en un an et se fixe à 196 187 en août. L'effectif des motos (motocycles légers compris) augmente de 484 unités; leur nombre s'établit à 26 715. Le nombre de camions et de cars en circulation continue de progresser : 12 540 en août, soit 143 de plus en un an.

A l'*aéroport* de Cointrin, le nombre de *passagers* enregistré en **juillet** 1995 au titre du trafic commercial (passagers en transit inclus) diminue par rapport à juillet 1994, passant de 580 934 à 576 503 en une année (diminution de 4 431, soit – 0,8 %).

Tourisme

Au mois de **juillet** 1995, 91 094 hôtes (94 648 en juillet 1994), dont 80 123 en provenance de l'étranger, sont descendus dans les établissements hôteliers du canton. Le total des nuitées s'est élevé à 191 306, contre 188 767 en juillet 1994 (augmentation de 2 539, soit + 1,3 %). Le taux d'occupation des lits s'inscrivait en moyenne à 48,5 % contre 46,4 % en juillet 1994.

Indice genevois des prix à la consommation (mai 1993 = 100)

En **août**, l'indice progresse de 0,2 % (103,5 points). La hausse annuelle se fixe à 2,1 %, contre 1,0 % un an auparavant. En **septembre** 1995, l'indice reste stable et s'établit à 103,4 points. Le taux annuel de renchérissement s'élève à 1,9 %.